

MAIRIE
DE
CHARLY-ORADOUR
57640



ARRÊTÉ MUNICIPAL N°20/2022
En date du 23/06/2022

**ARRÊTÉ MUNICIPAL PORTANT REGLEMENTATION
SUR LE STATIONNEMENT**

**TERRAIN ROUGE
ROUTE DE METZ**

LE 1^{ER} JUILLET 2022

Le Maire de Charly-Oradour
VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2542-2, L.2542-10 relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police et les articles L.2213-1 et L.2213-2 relatifs aux pouvoirs du Maire sur les voies à l'intérieur de l'Agglomération.
VU le Code de la Route et notamment ses articles R.1^{er}, R.26, R.26.1, R.27, R.44 et R.225,
VU l'article R 610-5 du Code Pénal,
VU l'arrêté ministériel du 7 juin 1977 relatif à la signalisation des routes et autoroutes (Ministère de l'Intérieur et Ministère de l'Equipement et de l'Aménagement du Territoire),
VU l'arrêté du 4 octobre 1973 du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Equipement, du Logement et du Tourisme portant application de l'article R. 26.1 du Code de la Route,
Vu la demande de Madame LAVEAUX Aurélie, Présidente de l'Association Scolaire et Sportive de l'école de Charly-Oradour, en date du 22 juin 2022, afin d'organiser le stationnement des véhicules lors de la fête du groupe scolaire Arc-en-ciel le 1^{er} juillet 2022 de 17h30 à 23H30,
CONSIDERANT qu'il convient de prendre les mesures afin de permettre le stationnement de véhicules,

ARRETE

ARTICLE 1^{er}

Le terrain rouge situé route de Metz sera laissé libre d'accès au stationnement des véhicules de 17h30 à 23h30 le 1^{er} juillet 2022

ARTICLE 2

Des barrières de sécurité et une signalisation par fléchage seront installées afin de signaler et sécuriser l'entrée au terrain par les organisateurs de cette fête.

ARTICLE 3

Monsieur le Maire de Charly-Oradour est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Commandant du groupement de Gendarmerie d'Ennery, à Monsieur le Chef de la Police Municipale d'Ennery, ainsi qu'à Madame LAVEAUX Aurélie, , Présidente de l'ASSE de Charly-Oradour.

Fait à CHARLY-ORADOUR

Le 23/06/2022

Le Maire,
René HUBERT



